

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**DÉLIBÉRATION n° 2026-18**

**Votée le 27 avril 2026**

Désignation du correspondant Défense.

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026, le Conseil Municipal de la commune de LES CARS, dûment convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Florence BELAIR, Maire.

Etaient présents : AMIOT Leslie, BARATAUD Marie-Pierre, BAUDRU Christine, BELAIR Florence, BOUTINAUD Monique, BROUSSAUD Aymeric, CARLINI Matthieu, DELAUTRETTE Stéphane, DUFOURNEAU Gaël, GAYOT Loïc, GLOAGUEN Vincent, JOUHANNY Guy, LUBRANO Stéphanie, MALLEFONT René

Absents excusés : BERNARDAUD Gwénola

Ont donné pouvoir : BERNARDAUD Gwénola donne pouvoir à BARATAUD Marie-Pierre

Secrétaire de séance : BARATAUD Marie-Pierre

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire du 26 octobre 2001 relative à la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune ;

Considérant la nécessité de nommer un correspondant défense pour la commune ;

Considérant que ce correspondant est l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des services de l'État pour les questions relatives à la défense, à la citoyenneté à la mémoire et au patrimoine ;

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette désignation à main levée en application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales ;

**DÉCIDE**

➤ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que le délégué défense sera :

Correspondant Défense	Titulaire
	René MALLEFONT

➤ La présente délibération sera transmise aux services de l'État compétents (préfecture, délégation militaire départementale).

➤ La Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

**VOTE** ☞ **POUR : 12**  
☞ **CONTRE : -**  
☞ **ABSTENTION : 3**

La Secrétaire,

Marie-Pierre BARATAUD.



Certifié conforme,

Fait à Les Cars et délibéré en séance du 27 avril 2026

La Maire,

Florence BELAIR.

